



Fruits et Légumes Bio
des Pays de la Loire

Charte Bio Loire Océan

Cette charte s'adresse aux adhérents Bio Loire Océan.

Elle concrétise un engagement pour des valeurs et des objectifs communs partagés par le groupe et correspondant au projet de l'association.

Elle constitue le lien qui unit les adhérents en précisant le projet de l'association pour une production de fruits et légumes biologiques cohérente et solidaire, en lien avec les territoires, répondant aux attentes de la société dans le respect de la filière.

Cette charte est évolutive, elle sert de fil conducteur à l'élaboration du cahier des charges et de ses règles certifiables qui complètent le règlement européen de l'agriculture biologique.

Les producteurs de BLO partagent certaines valeurs. Outre la non utilisation de produits chimiques de synthèse dans l'exercice de leur métier, ils sont attentifs au développement et à la pérennité des outils de productions présent sur le territoire des Pays de la Loire. Cette charte décline 4 valeurs principales qui sont importantes pour l'association.

1. Valeurs écologiques
2. Valeurs économiques
3. Valeurs sociales
4. Valeurs sociétales

1. Valeurs écologiques

Parmi les valeurs écologiques, les objectifs des producteurs de BLO sont les suivants :

1.1. Préserver les sols et améliorer leur fertilité

1.2. Refuser les manipulations génétiques touchant à l'intégrité du vivant (OGM, CMS, fusions cellulaires)

1.3. Agir pour le développement de la biodiversité cultivée et sauvage

1.4. Recycler et limiter les déchets

Bio Loire Océan

2 rue des Fontaines – 49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE
Tél : 02 41 27 37 04 – Fax : 02 41 59 95 04
Mail : blo@bioloireocean.fr
Site internet : www.bioloireocean.fr

2. Valeurs économiques

Les valeurs économiques recherchées doivent permettre un développement cohérent et durable de la filière dans le respect du travail avec un prix juste et équitable.

2.1. Le Respect de l'équité économique entre tous les acteurs

2.2. La contractualisation et la planification des productions

2.3. La Conversion progressive et réaliste en cohérence avec les marchés

2.4. La formation des prix doit permettre une juste rémunération du travail et de pérenniser l'outil de production

Les prix doivent résulter d'une consultation et être équitable.

En dessous d'un prix minimum planché décidé au sein de l'association, il pourra être refusé de vendre certains produits.

3. Valeurs sociales

Les producteurs seront attentifs à des valeurs sociales fortes permettant de conforter l'emploi sur les fermes. La solidarité est une valeur forte et partagée au sein du groupement.

3.1. Gouvernance collective et partage des valeurs

3.2. Favoriser les échanges et l'expression des opinions entre les adhérents

Les décisions importantes pour la vie du groupe sont prises en Assemblée Générale avec consultation de l'ensemble des adhérents.

3.3. Travailler et développer des projets avec des structures d'insertion

Des partenariats sont mis en place avec des structures d'insertion pour favoriser l'emploi sur les territoires.

3.4. Limiter la précarité des emplois

Objectif de pérenniser les emplois (réflexion globale du travail, des assolements et du système de production sur les fermes).

Favoriser et reconnaître le travail des femmes (qualité des ouvrières) .

4. Valeurs sociétales : lien et relation avec le territoire dans le respect de la filière

L'agriculture biologique va au-delà de la production de fruits et légumes biologiques sans pesticides. Elle permet de répondre à des enjeux de société.

Les valeurs sociétales et les objectifs de BLO sont les suivants :

4.1. Rapprocher le producteur du consommateur

4.2. Rendre la bio accessible au plus grand nombre

4.2.1. Définir un Prix juste

4.2.2. Multiplier les réseaux d'accès

4.2.3. Diminuer le nombre d'intermédiaires

4.3. Maintenir un tissu local de l'emploi

Bio Loire Ocean

2 rue des Fontaines – 49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE

Tél : 02 41 27 37 04 – Fax : 02 41 59 95 04

Mail : blo@bioloireocean.fr

Site internet : www.bioloireocean.fr

Pour mener à bien cette charte et le projet Bio Loire Océan, les producteurs doivent s'engager à :

- 1. Respecter les règles du groupe**
- 2. Respecter leurs collègues dans leurs diversités (système de production, générations, opinions...)**
- 3. S'impliquer au sein de la structure et du projet collectif**
- 4. Respecter les engagements de production**
- 5. Travailler en transparence avec l'association**
- 6. Etre solidaire avec le groupe**

Enfin, Bio Loire Océan encourage les démarches évolutives et novatrices et souhaite s'investir dans la recherche et l'innovation.

Pour cela, l'association développe des outils et les mets à disposition de ses adhérents pour poursuivre et atteindre les objectifs visant un développement cohérent, durable et équitable de la filière fruits et légumes sur le territoire.

Rédaction Novembre 2013

Bio Loire Océan

2 rue des Fontaines – 49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE
Tél : 02 41 27 37 04 – Fax : 02 41 59 95 04
Mail : blo@bioloireocean.fr
Site internet : www.bioloireocean.fr